

## Invocations après la rupture du jeûne

Il a été rapporté de *Abdou l-Lah Ibnou Abi Moulaykah* qu'il a dit : J'ai entendu *Abdou l-Lah Ibnou Amr Ibni l-As* dire : J'ai entendu le Messager de *Allah* ﷺ dire :

"إن للصائم عند فطره دعوة : اللهم إني أسألك برحمتك التي وسعت كل شيء أن تغفر لي ذنوبي "

(*'Inna li s-sa'imi 'inda fitrihi da'wah : Allahoumma 'inni 'as'alouka bi rahmatika l-lati waci'at koulla chay'in 'an taghfira li dhounoubi*) [rapporté par *Al-Hakim* dans *Al-Moustadrak*] ce qui signifie : « **Lors de la rupture de son jeûne, le jeûneur a une invocation : Ô Allah, je Te demande par Ta miséricorde qui concerne toute chose dans le monde d'ici-bas de me pardonner mes péchés** ».

D'après *Anas*, que *Allah* l'agrée, le Prophète ﷺ se rendit chez *Sa'd Ibnou Oubadah*, que *Allah* l'agrée, qui lui présenta du pain et de l'huile. Le Prophète ﷺ en mangea puis il dit :

"أفطر عندكم الصائمون وأكل طعامكم الأبرار وصلت عليكم الملائكة"

(*'aftara 'indakoumou s-sa'imoun, wa 'akala ta'amakoumou l-'abrar, wa sallat 'alaykoumou l-mala'ikah*) [rapporté par *Abou Dawoud* avec une chaîne de transmission sûre] ce qui signifie : « **Que les jeûneurs rompent leur jeûne chez vous, que les pieux partagent votre repas et que les anges fassent des invocations en votre faveur** ».

D'après *Mou'adh Ibnou Zouhrah*, il lui a été rapporté que le Prophète ﷺ, lorsqu'il rompait le jeûne, disait :

"اللَّهُمَّ لَكَ صَمْتُ وَعَلَى رِزْقِكَ أَفْطَرْتُ"

(*Allahoumma laka soumtou, wa 'ala rizqika 'aftart*) [rapporté par *Abou Dawoud*] ce qui signifie : « **Ô Allah, c'est par recherche de Ton agrément que j'ai jeûné et c'est avec ce que Tu m'as donné en subsistance que je romps le jeûne** ».

D'après *Ibnou Oumar*, il a dit : Le Messager de *Allah* ﷺ lorsqu'il rompait le jeûne, disait :

"ذهب الظمأ وابتلت العروق وثبت الأجر إن شاء الله"

(*dhahaba dh-dhama'ou wa btallati l-'ourouqou, wa thabata l-'ajrou 'in cha'a l-Lah*) [rapporté par *Abou Dawoud*] ce qui signifie : « **La soif s'est dissipée, les vaisseaux se sont irrigués et la récompense est confirmée si Allah le veut** ».

Et *Allah* sait plus que tout autre.

Ceci est la fin de l'explication du livre إرشاد الأنام لمعرفة أحكام الصيام, la bonne orientation pour que les gens connaissent les lois du jeûne, que nous avons intitulée « Le Guide du jeûneur » dans cette série. Nous demandons à *Allah ta'ala* d'agréer votre jeûne et nous vous donnons rendez-vous si Dieu le veut pour d'autres cours de l'APBIF.

وسبحان الله والحمد لله رب العالمين وصلى الله على سيدنا محمد الأمين وعلى آله وصحبه الطيبين

الطاهرين